

Depuis le début de l'année, vous avez pu constater que les agents de collecte des ordures ménagères retirent systématiquement les encombrants, les cartons, les batteries ..., des containers individuels ou collectifs. **Ces containers ne sont destinés à recueillir que les ordures ménagères. Les contrevenants qui ont pu être identifiés ont reçu un courrier de la Commune.**

**Voici quelques exemples du triste spectacle que nous observons un peu partout dans la Commune!**



Quartier du Briay



Secteur Etang-Burgondes



Quartier Crétaz - Evron

*Vous aimez  
votre commune ?*



La propreté  
C'est l'affaire de TOUS

Respectons  
l'environnement et  
nos agents

**STOP** AUX  
**INCIVILITES**

- Dans ma poubelle, je ne mets que les ordures ménagères.
- Dans les conteneurs des aires de tri sélectif, je dépose mes emballages plastiques, le verre, le papier, en un mot, tout ce qui est RECYCLABLE.
- À la déchetterie gratuite de Veyziat, je dépose les déchets verts, les cartons épais, les encombrants, les vieux objets usagés dont je veux me débarrasser, c'est-à-dire tout ce qui n'entre pas dans les deux premières catégories de déchets etc...

Améliorons  
notre tri



Tout contrevenant s'expose à une amende.

Au-delà du manque de respect et de la perte de temps pour les agents qui sont chargés de nettoyer, de l'impact environnemental désastreux, c'est aussi une charge financière qui explose et qui se répercute sur le porte-monnaie de chacun d'entre nous puisque le tri qui n'est pas fait en amont, doit être fait en bout de chaîne.

*Merci de nous aider à préserver  
notre cadre de vie...*

**Soyons des citoyens responsables et nous serons tous gagnants !**

